

0470001W  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY  
164 BOULEVARD DE LA LIBERTE  
47007 AGEN CEDEX  
Tel : 0553774650

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 16  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 10/11/2023  
Réuni le : 21/11/2023  
Sous la présidence de : Najat Delpéyrat  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à VALLEE D'OSSAU , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui          Nombre: 2

Libellé de la délibération :  
VOYAGE EN VALLEE D'OSSAU : participation de 60 élèves et 2 accompagnateurs du Lycée du 6 au 7 mai 2024. le montant de la participation volontaire des familles est fixée à 72.50.00 €. la totalité des recettes sera affectée à ce voyage. la cheffe d'établissement est autorisée à signer toutes les conventions et contrats concernant ce voyage. toutes les recettes et dons qui viendraient amoindrir le montant de la participation des familles seront retracées dans le budget du voyage.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN\_20232024\_16\_0470001W\_231205160644

0330150J

ACADEMIE DE BORDEAUX

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX

5 RUE J DE CARAYON LATOUR

33060 BORDEAUX CEDEX

**BORDEREAU D'INSTRUCTION**

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires VOYAGE EN VALLEE D'O

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY-  
0470001W

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 16

Année scolaire : 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : merci d'expliciter les sigles utilisés (AAE) car le contrôle de légalité ne fait pas partie de l'établissement, et il ne peut pas connaître tous les sigles.